



## DÉCISION N° 2024/228

### PORTANT DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GENERALE

A MONSIEUR DOMINIQUE BUISSON

La directrice générale de l'établissement public foncier d'Occitanie,

Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'établissement public foncier d'Occitanie, modifié par les décrets n°2017-836 du 5 mai 2017 et n°2020-37 4 du 30 mars 2020, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 mars 2022, publié au JORF du 13 mars 2022, portant renouvellement du mandat de la directrice générale de l'EPF d'Occitanie ;

Vu la décision n°2018/02 du 23 janvier 2018 de la directrice générale de l'EPF d'Occitanie portant nomination de M. Dominique BUISSON en qualité de directeur foncier Ouest ;

### DÉCIDE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique Buisson, directeur foncier Ouest, et en cas d'empêchement de ce dernier à Manuel PAUCHET Directeur Foncier Ouest Adjoint, à l'effet de signer l'acte authentique de vente établi en l'étude de Maître Antoine VANISCOTTE, notaire associé à Colomiers, avec la participation de Maître Cécile ZAMPINI, notaire à Toulouse, au titre duquel l'EPF d'Occitanie procède à la cession, au profit de l'Etablissement public foncier local du Grand Toulouse, des parcelles sises à FONTENILLES (31 470) et désignées ci-après :

Section	N°	Lieudit	Surface
BI	152	8 IMPASSE DE LA CAZALERE	00 ha 39 a 11 ca
BI	206	13 RUE DU 8 MAI 1945	00 ha 04 a 48 ca
BI	208	13 RUE DU 8 MAI 1945	00 ha 00 a 57 ca
BI	164	28 AVENUE DU 19 MARS 1962	00 ha 35 a 91 ca

**Article 2 :** Ladite cession interviendra au prix de NEUF CENT HUIT MILLE HUIT CENT VINGT SEPT EUROS ET QUATRE VINGT UN CENTIMES HORS TAXES (908 827,81 € HT); ce prix correspondant au prix de revient tel que défini par la convention opérationnelle dite « Centre-ville, Pichette sud, Labourdette » n° 0420HG2019 signée en date du 18 janvier 2019.

**Article 3 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement public foncier d'Occitanie et notifiée à l'intéressé.

Montpellier, le

16 DEC. 2024

La directrice générale de l'EPF d'Occitanie

Sophie LAFENÊTRE